

## Recensement du patrimoine local

Depuis plusieurs années, le conseil municipal de Soues s'est attaché à recenser et protéger le patrimoine de la commune.

C'est déjà dans cet esprit qu'ont été entreprises des démarches auprès des Monuments Historiques afin d'inscrire le retable principal de l'église comme un élément du Patrimoine baroque des Hautes-Pyrénées.

L'aventure continue avec la visite de Mme Berdoy, ingénieure d'étude au service régional de l'archéologie. Ce dernier est « chargé de mettre en œuvre, dans la région, la politique de l'État en matière d'archéologie et plus particulièrement d'accomplir les missions suivantes : inventorier, étudier, protéger et promouvoir le patrimoine archéologique. Son domaine d'action s'étend des origines de l'homme, dans la région, jusqu'à hier ». Guidés par Jean François Perrut, et accompagné par M. le

Maire et des membres de la commission patrimoine, Anne Berdoy et Thibault de Rouvray ont parcouru notre commune afin d'en recenser le patrimoine et de l'inscrire sur la carte archéologique établie par la DRAC De l'emplacement présumé des anciennes tours médiévales, à la fonderie Dencausse, de l'ancienne papeterie, à l'ouvrage des Perthuis qui est une pièce maîtresse du système de canaux qui alimentaient la ville de Tarbes au XIXe siècle, autant de marques du passé à découvrir lors de prochaines journées du patrimoine ou de balades insolites. Vous pourrez admirer les perthuis en longeant le trait vert, chemin en parallèle du Caminadour de l'autre côté de l'Adour que vous pouvez prendre juste après le pont de Soues en direction de Laloubère, prendre tout de suite sur votre droite.



M. le Maire et la commission patrimoine ont présenté le patrimoine de Soues à Mme Berdoy et M. De Rouvray.